

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 45

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185958>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**'Na réflexion d'on cosandai.**

Quand l'est qu'on sè fâ dâi tsaussès, on fâ adé férè lè bossons ein fort couti, po cein que quand on lâi met on couté, on brequiet, dâi clliâ et autrès bougréri, faut pas que lo premi dzo lâi aussè dza on perte, po que tot lo commerce coléyè avau le canons. Portant lâi a dâi bossons que ne sè pertousont pas et dein quiet la mounia pâo quand bin pas teni : l'est lè bossons dè clliâo tsaussès dein quiet sè trâovont clliâo lulus qu'amont férè lo bon delon, qu'ont adé lo fû à la dierditta et que voudront avâi lo cou asse long que n'hâta dè raté, po cheintrè lo vin pe grand temps. L'est ion dè clliâo bossons qu'avâi on brâvo cacapedze que revegnâi dè portâ dè l'ovradzo et qu'avâi teri on part dè centimes. Ein passeint devant 'na pinta, la sâiti lo pre tot d'on coup, ein mémo temps que son porta mounia lâi bourlâvè la cousse. Adon l'eintrè, et vo peinsâ bin cein que l'arrevâ : l'ein pre 'na tôle bombordâie que s'ein alla ein deseint : *A moi les murs, la terre m'abandonne !* et finesse pè s'étaidrè dein lo terreau ào bord dâo tsemin. On momeint aprés, on tailleu que passâvè perquie, ve lo cordagni ; s'arrêtè, ruminè on momeint ein li-mémo, lâivè lè z'épaulès, et s'ein va ein deseint : Cein que l'est portant què dè no !... Et derè que sari dinsè demeindze né !

**Engagement de tempérance.**

Je promets, avec l'aide de Dieu, de m'abstenir désormais, sauf usage religieux ou prescription médicale, de toute boisson emivrante, et d'en combattre l'abus chez autrui. Je m'engage également, s'il m'arrivait de violer ma promesse, à renvoyer immédiatement cette carte à (ici l'adresse).

Signature . . . . .  
Date . . . . .

Tel est le contenu d'une carte que nous avons sous la main, émanant d'une société neuchâteloise de tempérance. Le but que se propose cette société est sans doute fort louable, mais quoiqu'on fasse, il se glissera toujours dans les institutions les plus sérieuses des incidents comiques.

La carte est signée par une personne qui n'en a sans doute pas suivi les prescriptions, car elle s'en est servie comme d'un simple morceau de papier, qu'elle a remis à son enfant pour faire une commission chez un marchand de liqueurs. Elle porte au dos ces mots écrits au crayon : *Veuillez remettre au petit pour 1 franc d'absinthe, de la blanche.*

Le marchand de liqueurs remarquant ce curieux rapprochement, a cru devoir en faire part au *Coniteur*.

La veuve Baudard voyait avec peine son fils rester vieux garçon, tandis que la plupart de ses camarades étaient avantageusement mariés. Elle sentait, du reste, pour elle-même, le besoin d'être aidée dans la maison par une bru à la fois active et prévoyante. Mais Victor ne s'en souciait guère ; la compagnie des femmes le faisait fuir ; il fréquentait peu ses amis ; il n'allait jamais à l'auberge et

ne semblait vivre que pour ses vaches et ses chevaux.

La mère Baudard avait tout essayé pour le faire mordre à l'hameçon ; rien n'avait réussi. Presque chaque dimanche elle invitait à dîner quelque maman accompagnée de sa fille ; et fort souvent, sous un prétexte ou sous un autre, elle attirait chez elle les plus jolies filles de l'endroit. Dans la conversation, Victor se bornait à répondre oui et non ou à parler de la pluie et du beau temps. Pas un mouvement provocateur, pas un éclair d'amour dans ses yeux, pas un soupir dans sa poitrine.

La veuve Baudard en était navrée.

L'autre jour encore, un de nos abonnés lui demandait : « Et Victor, se mariera-t-il bientôt ? — Taisez-vous, ne m'en parlez pas, répondit-elle avec amertume ; j'ai fait le vert et le sec pour le décider ; toutes les filles du village sont venues chez nous comme ça.... par occasion, eh bien ! croyez-vous... ouai ! rien ! Samedi soir encore, j'en ai fait venir une qui possède 20,000 francs. Eh bien, monsieur, il ne l'a pas seulement regardée... Je ne puis pourtant pas la marier pour lui. »

4

**Le secret de Bernard.**

La grand'mère de Marcel, lorsque je l'eus reconduite jusqu'à la porte de sa chambre, me dit en guise d'adieu :

— Elle a l'air d'une bien honnête personne, cette jeune dame.

— Et moi, quand je redescendis vers eux :

— Ça débute bien ! Du courage !

Je me levai de grand matin. Déjà Mme Kerven était sortie, sans doute, pour aller au cimetière.

— Alerte !... dis-je à Juliette, et cueille vivement un bouquet pour Marcel que je conduirai là-bas...

Quelques minutes plus tard nous arrivions à notre tour, l'enfant et moi au champ du repos. Établi presque au bord de falaise, il domine à la fois l'Océan et le paysage. Un panorama splendide, une complète solitude. On n'entendait au loin que le bruit des flots qui miroitaient au soleil levant. L'heure, le lieu, l'immensité de l'horizon, la pureté du ciel, tout semblait dire : Dieu est là !

La tombe se compose d'une croix et d'une pierre couchée en granit de Bretagne. On y lit cette inscription :

*Les mobiles des Côtes-du-Nord, à leur camarade*

**BERNARD KERVEN,**

Mort à 25 ans pour la patrie.

Mme Kerven, absorbée dans sa prière, ne nous avait pas entendus venir. Je fis signe à Marcel de s'approcher en silence, et devant elle, bien en face, de déposer son bouquet sur la pierre.

Elle releva la tête, elle aperçut l'enfant. Tous les deux ils se regardèrent les yeux dans les yeux. Une indicible émotion s'empara de la grand'mère. Toute charmante, toute tremblante, elle fit le geste d'une personne qui se croit le jouet d'une hallucination, qui craint de mourir folle ; puis, les yeux levés vers le ciel, avec un cri de reconnaissance ou de joie :

— Mon Dieu !... mais c'est lui... c'est mon fils tel qu'il était à cet âge !... tel que vous me l'aviez donné... Me l'avez-vous donc rendu ? Est-ce un miracle. Est-ce un rêve ?

Marcel, sous l'impression de cette scène, Marcel restait immobile, attendri, souriant. A mon tour, je me montrai.

— Non ! dis-je à la grand'mère, non, vous ne rêvez pas... Votre fils ne vous avait-il pas parlé d'un secret... Le secret de Bernard, le voici...

— Cet enfant ?

— C'est le sien.